



CAP

JARDINIER PAYSAGISTE

LYCÉE HORTICOLE DE LOMME

77 Rue de la Mitterrie
59160 LOMME
03 20 17 03 90

epl.flandres-lomme@educagri.fr
www.eplefpadesflandres.com



Nature du diplôme : diplôme national ou diplôme d'État

Durée de la formation : 2 ans

Obtention du diplôme : contrôle continu et épreuves terminales

Stage en entreprise : 13 semaines sur 2 ans

Emploi du temps : 70% matières professionnelles 30% matières générales



Renseignements pratiques

Admission :

Si vous êtes en classe de 3^{ème}, de CAP, ou de SEGPA, suivez la procédure AFFELNET mise en place par l'académie et assurée par le collège d'origine.

Contact :

03 20 17 03 90



Objectifs de la formation

Organiser son travail (préparer le chantier, prendre en compte les consignes et le travail en équipe).

Réaliser des travaux d'aménagement (infrastructures, plantation des végétaux, travaux de semis et engazonnement).

Entretien des espaces paysagers et naturels (arrosage, désherbage, taille, tonte).

Assurer la maintenance des installations et des infrastructures.

Entretien le matériel et les équipements.

Maîtriser sa communication en situation professionnelle (avec son chef de chantier, ses équipiers et les clients)



PROGRAMME

Des modules d'enseignement général

Français, mathématiques, ESC, sciences économiques et sociales de gestion, histoire - géographie, biologie, écologie, technologie de l'information et du multimédia, langue vivante, physique chimie, EPS.

Des modules d'enseignement professionnel

Technique des aménagements de l'espace, technique des équipements, reconnaissance des végétaux, biologie végétal, gestion de l'entreprise.

12 semaines de stage en milieu professionnel et des chantiers - école.

Disciplines	Horaires hebdo indicatif
Lettres modernes	1,75 h
Histoire - Géographie	1 h
Langue vivante	1 h
Éducation socioculturelle	0,5 h
E.P.S	2 h
Biologie - Écologie	0,5 h
Mathématiques	1,75 h
Physique - Chimie	0,5 h
TIM	1 h
SESG / Gest entreprise	1,5 h
STAE / Aménagement paysage (pratiques encadrées)	0,5 h
STAE / Aménagement paysage	6,5 h
Sc techno équip / Agroéquip	2,5 h
Sc et tech pro	2 h
TOTAL	23 h



APRÈS LE CAP JARDINIER PAYSAGISTE

Accès aux métiers :

- Jardinier paysagiste
- Agent d'entretien des parcs et jardins

Poursuite d'études possibles

- Bac Pro Aménagements Paysagers

Plus d'informations sur nos filières



www.eplefpadesflandres.com



@eplefpadesflandres



@lyceehorticoledelomme